

212C0691
FR0000120289-OP006-A01-E01

4 juin 2012

Résultat de l'offre publique d'achat à titre principal et de l'offre publique d'échange à titre subsidiaire visant les actions de la société.

GUYENNE ET GASCOGNE

(Euronext Paris)

1. Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 1^{er} juin 2012, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique initiée par la société Carrefour visant les actions GUYENNE ET GASCOGNE, elle a reçu en dépôt, accompagné du crédit correspondant en Euroclear, 6 423 906 actions GUYENNE ET GASCOGNE.

La répartition des actions apportées à l'offre est la suivante :

- 3 005 637 actions GUYENNE ET GASCOGNE ont été présentées à l'**offre publique d'achat principale** (74,25 € par action GUYENNE ET GASCOGNE¹) ;
- 3 418 269 actions GUYENNE ET GASCOGNE ont été présentées à l'**offre publique d'échange à titre subsidiaire** (remise pour 1 action GUYENNE ET GASCOGNE¹ présentée de 3,90 actions Carrefour¹ à émettre), soit un nombre inférieur au plafond de 4 986 786 actions prévu pour cette offre ; ces ordres sont entièrement servis.

Ainsi, Carrefour détient 6 423 906 actions et droits de vote GUYENNE ET GASCOGNE représentant 96,61% du capital et au moins 96,45% des droits de vote de la société².

La condition minimale fixée par l'initiateur – à savoir l'obtention à l'issue de l'offre d'au moins 56% du capital de GUYENNE ET GASCOGNE – est satisfaite. L'offre a donc une suite positive.

2. Nyse Euronext Paris publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre et les dates et conditions de l'admission des actions nouvelles Carrefour sur Euronext Paris.

¹ Coupon attaché.

² Sur la base d'un capital composé de 6 649 047 actions représentant au plus 6 660 318 droits de vote en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général.